

N° : DE/46/7.1/13.06.2022-9

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION			
Althen-des-Paluds – Bédarrides – Monteux – Pernes-les-Fontaines – Sorgues			
Nombre de délégués en exercice	47	Absents représentés :	6
Présents	38	Absents non représentés :	3
VOTANTS			44

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique salle des Verdeaux à Bédarrides, le 13 juin 2022, après convocation légale reçue le 07 juin 2022, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté d'Agglomération « Les Sorgues du Comtat ».

Etaient présents :

M. David BELLUCCI, M. Jean BERARD, Mme Carine BLANC TESTE, Mme Nadège BOISSIN, M. Didier CARLE, Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ, Mme Cindy CLOP, M. Laurent COMTAT, Mme Patricia COURTIER, M. Patrice DE CAMARET, Mme Aurélie DEVEZE, Mme Jacqueline DEVOS, Mme Isabelle DUCRY, Mme Evelyne ESPENON, M. Cyrille GAILLARD, M. Stéphane GARCIA, Mme Chantal GONNET-OLIVI, M. Christian GROS, Mme Florence GUILLAUME, M. Mario HARELLE, M. Robert IGOULEN, M. Stéphane MICHEL, Mme Annie MILLET, M. Marc MOSSÉ, M. Christophe MOURGEON, M. Michel MUS, Mme Patricia NICOLAS, M. Guillaume PASCAL, Mme Valérie PEYRACHE, M. Christian RIOU, Mme Emmanuelle ROCA, M. Thierry ROUX, M. Jean-Claude RUSCELLI, M. Joël SERAFINI, M. Michel TERRISSE, Mme Sylviane VERGIER, Mme Aurélie VERNHES, M. Gêrôme VIAU.

Etaient Absents représentés :

M. Fulgencio BERNAL (pouvoir donné à M. Gêrôme VIAU), M. Dominique DESFOUR (pouvoir donné à Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ), Mme Sylviane FERRARO (pouvoir donné à M. Cyrille GAILLARD), M. Thierry LAGNEAU (pouvoir donné à M. Stéphane GARCIA), M. Samuel MONTGERMONT (pouvoir donné à M. Stéphane MICHEL), M. Bernard RIGEADE (pouvoir donné à Mme Emmanuelle ROCA).

Étaient Absents non représentés :

Mme Sandy GEIGER, Mme Christelle PEPIN, M. Serge SOLER.

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté d'Agglomération : M. Gêrôme VIAU ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Budget annexe de l'Office de Tourisme Intercommunal - Décision
budgétaire modificative n°1**

Monsieur Didier CARLE, Vice-Président, expose à l'assemblée qu'il s'agit d'effectuer une décision modificative sur le budget annexe OTI 2022 pour ajouter des crédits en investissement au chapitre 20 et de les enlever en investissement au chapitre 21

Investissement

2051-95 Concessions et droits similaires	+ 190 €
2188-95 Autres immobilisations corporelles	- 190 €

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DES SORGUES DU COMTAT
LES SORGUES DU COMTAT

Le Conseil Communautaire,

Monsieur Didier CARLE, Vice-Président, entendu,

Et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE la décision modificative n°1 du budget annexe 2022 de l'Office de Tourisme Intercommunal présenté ci-dessus

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme.

Le Président,



Christian GROS

**Président de la Communauté D'Agglomération
Les Sorgues du Comtat**

